



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
info@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

PREAVIS N° 24/2014

**Remplacement de la conduite de distribution d'eau potable et
de défense incendie sur le tronçon**

"Réservoir des Crêts – chemin de la Bovarde"

Dates proposées pour les séances :

Commission des finances :

lundi 10 novembre 2014

lundi 17 novembre 2014

Combles Maison Jaune, Cully

Commission ad hoc : à convenir



LAVAU
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

En février 2012, une conduite s'est rompue au chemin du Creux des Fontaines qui a provoqué des dégâts dans la chaussée. Suite à cet incident, un préavis a été établi afin de remplacer la conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie située dans ce chemin ainsi que la réparation de la superstructure de la chaussée (préavis 11/2012). Ces travaux ont été exécutés en 2013. Malheureusement, au mois de septembre 2014, la conduite principale alimentant les hauts de Grandvaux s'est également rompue 20 mètres au-dessus du tronçon remplacé, provoquant une fuite d'environ 5'000 à 6'000 litres/minute qui a créé des vides sous le revêtement bitumineux du chemin du Creux des Fontaines. Suite à ces deux incidents, il a été constaté que cette conduite devait être absolument remplacée dans les plus courts délais. En effet, sur cette conduite plusieurs réparations ont déjà dû être effectuées. En cas de nouvelles ruptures, cette conduite traversant de multiples parcelles pourrait provoquer des dégâts importants dans ces propriétés.

Aspects techniques

Actuellement, deux conduites sont existantes sur ce tracé; une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie, diamètre 100 mm en fonte et une conduite de refoulement, diamètre 80 mm en fonte. Le PDDE (Plan directeur de distribution d'eau) prévoit de ne poser plus qu'une seule conduite qui aura pour fonction la distribution d'eau potable, la défense incendie ainsi que l'approvisionnement du réservoir des Crêts par pompage de l'eau depuis le réservoir du Genevrey. Le diamètre de la conduite projetée est de 225 mm extérieur et 198.2 mm intérieur sur le tronçon où la pression ne dépasse pas les 10 bars et de 225 mm extérieur et 184.0 mm intérieur sur le solde du tronçon pour résister à une pression de 16 bars. Le tracé de cette conduite se fera au travers de propriétés privées plus ou moins sur le même axe de l'ancienne conduite. Vu les difficultés topographiques, des nombreux obstacles dans ces propriétés et après estimation des coûts des travaux traditionnels de génie civil, la solution d'exécuter ces travaux par forage dirigé a été retenue; elle est plus avantageuse d'environ 20 % sur les travaux de génie civil et engendre beaucoup moins de désagréments pour les particuliers.

La nouvelle conduite sera mise en pression par le réservoir des Crêts (1'050 m³, dont 650 pour la consommation et 400 pour la défense incendie), avec un trop-plein à la côte altimétrique 806 mètres. Dix prises privées seront transférées sur la nouvelle conduite. La borne-hydrante située au Creux des Fontaines sera raccordée sur le nouvel axe. Ces aménagements vont permettre d'empêcher de futurs accidents aussi bien au droit des chaussées que des propriétés privées et permettra d'améliorer la défense incendie des hauts de Grandvaux.

Aspects financiers

Le montant total des travaux est estimé à CHF 589'842.- TTC. Le devis a été établi par le bureau d'ingénieurs-conseils qui travaille régulièrement pour la Commune. Basé sur les prix pratiqués couramment pour ce genre de travaux, il s'établit de la manière suivante :

Tronçon A-B-C

Eau sous pression

1.	Génie civil	CHF	21'600.00
2.	Forage dirigé	CHF	348'950.00
3.	Appareillage	CHF	67'100.00
4.	Télécommande	CHF	6'850.00
5.	Frais administratifs et honoraires	CHF	49'000.00
6.	Frais géométriques	CHF	3'000.00
7.	Divers et imprévus, 10 % environ :	<u>CHF</u>	<u>49'650.00</u>
	Total HT:	CHF	546'150.00
	TVA 8 % :	<u>CHF</u>	<u>43'692.00</u>
	Total TTC:	<u>CHF</u>	<u>589'842.00</u>

Une subvention de 15 % est allouée par l'ECA pour le remplacement de conduites qui alimentent des bornes-hydrantes. Le montant subventionnable ne tient pas compte du transfert de prises privées. La Commune peut donc s'attendre à une allocation d'environ CHF 84'000.00.

Sorties des liquidités

1^{er} trimestre 2015.

Planifications des travaux

Hiver / printemps 2015.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

Vu le préavis N° 24/2014 de la Municipalité du lundi 27 octobre 2014;
Où les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées
de son étude ;

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. **d'autoriser la Municipalité à réaliser les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable ;**
2. **d'octroyer à cet effet un crédit d'investissement de CHF 546'150.- hors taxes ;**
3. **de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC) ;**
4. **d'amortir l'investissement relatif à l'eau par les subventions ECA estimée à CHF 84'000.- et le solde de CHF 462'150.- sur une durée de 30 ans, à raison de CHF 15'500.- par année (chapitre 811), la première fois au budget 2016.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic


Max Graf



La secrétaire


Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du lundi 27 octobre 2014

Annexe : plan de situation

Délégué de la Municipalité : M. Jean-Pierre Haenni, municipal

